

ATTENTION 154 PLACES DISPONIBLES DANS LA SALLE

Bulletin de participation

Nous vous demandons de renvoyer ce bulletin de participation
pour le **25 janvier 2025** au plus tard.

Uniquement à la Grande-Maitresse, Lenaerts Marie-Claire : 24 rue de la Justice de Paix à 4260 Avennes

marieclaire.lenaerts@gmail.com GSM 0473/20.66.05

La confrérie

Monsieur et /ou Madame

Adresse complète et n° de téléphone.....

Souhaite réserver ... places pour uniquement le déjeuner-chapitre 25€/pp, soit
... places pour les déjeuners + chapitre et agapes 60€/pp, soit
(*)

L'envoi de ce formulaire + le paiement fait office de réservation.

Noms, prénoms, téléphone et adresse des autres membres participants à notre chapitre :

.....
.....

Une intronisation est offerte par confrérie dont un membre au moins participe au repas, nom de la personne pour intronisation et uniquement dans le but de la confrérie rien d'autres.

.....

La somme de€ est versée ce jour au compte bancaire n° **BE68 1450 5643 2134** de la Confrérie des Chevaliers du Malt de Hannut. suzannedesmet@hotmail.be

A mentionner : Nom de la Confrérie + noms participants (payés)

En aucun cas, notre confrérie ne pourra être recherchée en responsabilités en cas d'accidents ou d'incidents dus à un taux d'alcool trop élevé, ou de médicaments et des consommations de produit illicite au XL Chapitre de la confrérie.

Vu les nouvelles conditions imposées par les traiteurs, l'annulation de tout repas réservé et non annulé avant le 31 janvier 2025 sera réclamé, même s'il n'est pas consommé. Payé, il ne sera pas remboursé.

Pour nos amis venant d'outre-frontière, le paiement en espèces pourra s'effectuer sur place, à l'accueil pas de chèque.